



LEGABAT

CHARTRE

9 ENGAGEMENTS :

1/ REACTIVITE

- Transmission des comptes rendus d'audience sous 3 jours.
- Transmission des comptes rendus de réunion d'expertise sous 8 jours.
- Transmission des décisions de justice sous 8 jours et à réception pour les dossiers à forts enjeux.
- Transmission des rapports d'expertise dans un délai n'excédant pas 15 jours.
- Réponse aux courriers et mails exigeant un retour rapide sous 48H.
- Transmission rapide des éléments reçus par LEGABAT en rapport avec un dossier.

2/ FACILITATION

- Tous les documents transmis par LEGABAT sous forme de fichiers numériques sont renommés avec précision pour vous faciliter leur identification et leur utilisation.
- Vos exigences particulières sont prises en compte et intégrées à notre processus collaboratif commun.

3/ RESPECT

- Respect des engagements que nous avons pris à votre égard.
- Respect des honoraires négociés.

4/ DISPONIBILITE

- Les Associés du cabinet sont joignables en permanence.
- Organisation de réunions à bref délai.

5/ SERIEUX, RIGUEUR ET CONCISION

- Nous nous engageons à traiter chaque demande avec sérieux et rigueur mais également concision pour une meilleure efficacité.
- Gestion sérieuse et rapide de l'exécution des décisions de Justice.
- Transmission rapide des fonds.

6/ ADAPTABILITE

- Nous nous adaptons à vos demandes.
- Nous ne privilégions aucun mode de règlement des différends sur un autre. Notre cabinet est rompu aux procédures contentieuses comme aux modes alternatifs de règlement des différends (MARD). Vous disposez d'un référent Médiation au sein du cabinet.

7/ ANTICIPATION – INNOVATION

- Nous nous efforçons d'anticiper les difficultés auxquelles vous pourriez être confrontées.
- Nous avons le souci de moderniser notre pratique et d'innover dans la perspective d'améliorer nos échanges et nos relations.

8/ INFORMATION CONTINUE

- Information régulière sur l'évolution et l'évaluation des dossiers.
- Mise à jour en continue des dossiers au regard de l'évolution de la loi et de la jurisprudence et information donnée à cet égard.
- Analyse systématique des éléments reçus dans les dossiers et de leur implication.

9/ COLLABORATION

- Nous collaborons étroitement avec vous et le cas échéant l'Expert qui nous assiste.
- Nous associons clients et partenaires à l'évolution stratégique du dossier tout en proposant les démarches et les solutions les plus adaptées.